

TRIBUNAL D'OPINION

L'Etat cité à comparaître pour non assistance à Justice en danger

Mardi 15 mars 2016 à 18 heures 30 – TGI Toulouse

Alors que le besoin de justice n'a jamais été aussi grand, par l'effet notamment de choix économiques qui fragilisent les plus faibles et imposent un rapport de force violent, le budget de la justice en France demeure l'un des plus faibles d'Europe.

Les politiques budgétaires menées par les gouvernements successifs n'ont cessé d'asphyxier l'institution, plaçant le système judiciaire français au 37ème rang sur 43 pays, derrière l'Azerbaïdjan ou l'Arménie. Pourtant, depuis plus de 20 ans, les professionnels n'ont eu de cesse d'alerter les pouvoirs publics sur l'état de la Justice en France et ses conséquences pour les personnels comme pour les justiciables, en vain.

Devant l'incurie du gouvernement, ces professionnels ont décidé de mettre en cause l'Etat pour non assistance à justice en danger et d'organiser un tribunal d'opinion dans plusieurs juridictions, durant la semaine du 14 au 18 mars 2016, pour dénoncer l'indigence du budget de la justice et alerter l'opinion publique sur la mise en danger de la justice.

Ce tribunal d'opinion permettra de mettre en scène le procès de l'Etat comme responsable de la mise en danger de la justice. Il tiendra une véritable audience pénale avec un acte de mise en accusation, un président, des juges, la parole donnée à la défense et à l'accusation, des auditions de parties civiles et de témoins.

Il sera surtout l'occasion, grâce à des témoignages de justiciables, d'experts, des représentants des professionnels de la justice (fonctionnaires, magistrats et avocats), d'alerter l'opinion publique sur l'état de l'institution judiciaire et la maltraitance qui en résulte pour les justiciables, notamment les plus vulnérables, qui voient leurs droits sans cesse érodés.

Dans un Etat de droit, le droit à la justice n'est réel que si la justice est dotée de moyens lui permettant de remplir ses missions.

Nous espérons que ce tribunal contribuera à un sursaut de l'Etat afin que la justice devienne une priorité nationale.

<p>C'est pourquoi vous êtes invité.e.s à assister à l'audience qui se tiendra le mardi 15 mars 2016 à 18 heures 30 Au tribunal de grande instance de Toulouse Salle de l'Europe</p>
--

Pour tout contact et information :
Syndicat de la Magistrature, Odile BARRAL
Syndicat des avocats de France, Claire DUJARDIN.